



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
LIMITÉE

DP/1997/L.18  
18 septembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire  
15-19 septembre 1997, New York  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire  
PNUD

PROJET DE DÉCISION

97/xx. Projet de budget d'appui biennal du FNUAP  
pour l'exercice 1998-1999

Le Conseil d'administration

1. Prend note du projet de budget d'appui biennal 1998-1999 du Fonds des Nations Unies pour la population, tel qu'il figure dans le document DP/FPA/1997/14, ainsi que du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires y relatif (DP/FPA/1997/15);

2. Demande instamment au Directeur exécutif de tout faire pour limiter les dépenses tant administratives que d'appui aux programmes, au siège et sur le terrain, comme l'a recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

3. Demande en outre instamment au Directeur exécutif de garder à l'esprit le climat actuel d'incertitude quant aux recettes futures, et en particulier, lors de l'exécution du budget de l'exercice biennal 1998-1999, de ne pas pourvoir les postes proposés de représentant du FNUAP, dont le coût estimatif est de 1 635 044 dollars;

4. Se félicite de la nouvelle présentation du budget, conforme à la décision 97/6 sur l'harmonisation des budgets du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF;

5. Approuve des crédits d'un montant brut de 143 255 500 dollars aux fins indiquées ci-après et décide que les recettes prévues, d'un montant de 15 707 000 dollars, seront déduites du montant brut des crédits ouverts si bien que le montant net des crédits à ouvrir sera de 127 548 500 dollars;

Budget d'appui pour l'exercice biennal 1998-1999\*

(En milliers de dollars des États-Unis)

Appui aux programmes :	
Bureaux de pays	73 484,2
Siège	26 811,5
Total partiel	<u>100 295,7</u>
Gestion et administration de l'organisation	42 959,7
Montant brut des crédits ouverts	<u>143 255,5</u>
<u>Moins</u> : Montant estimatif des recettes	<u>15 707,0</u>
Montant estimatif net des crédits à ouvrir	<u><u>127 548,5</u></u>

---

\* Tel qu'il apparaît dans le tableau du "Plan de ressources du FNUAP", daté du 15 septembre 1997, qui a été distribué aux membres du Conseil d'administration.

6. Autorise le Directeur exécutif à virer des ressources d'une ligne de crédit à l'autre jusqu'à concurrence de 5 % du montant correspondant à la ligne de crédit à laquelle le virement est effectué.

7. Demande au Directeur exécutif de lui présenter à sa troisième session ordinaire de 1998 un rapport sur l'exécution du budget d'appui de l'exercice biennal 1998-1999, en tenant compte des faits nouveaux pertinents qui surviendraient entre-temps, ainsi que des tendances prévisibles pour ce qui est notamment du niveau des recettes pour 1998 et des projections pour 1999, du niveau prévu des dépenses du programme en 1997 et du processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies;

8. Demande également au Directeur exécutif de présenter au Conseil d'administration, à sa deuxième session ordinaire de 1988, un rapport oral sur les critères et mécanismes à appliquer pour tout réajustement du budget d'appui de l'exercice biennal 1998-1999 en cas de contraction importante des recettes;

9. Recommande au Directeur exécutif d'effectuer une étude sur les arrangements multilatéraux et ceux régissant les fonds d'affectation spéciale et de faire rapport au Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire de 1998, compte tenu de l'étude en cours du Programme des Nations Unies pour le développement sur le même sujet.

septembre 1997

-----